



**District de l'Aude
de Football**



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

COMMISSION FOOT ANIMATION

PV du 01/10/24

Présents: Patrice Bofelli , François Morin, Annie Favier, Audrey Faugère, Guillaume Lacroix,
Pascal Henache

CTD présent Frederic Baudin

Présidente : Bellabiod Myriam

POINT DE DEBUT DE SAISON

FAL:

Aucun changement sur les modalités d'envoi des documents, pour les clubs recevant en u10/1.
Si un des clubs n'est pas venu avec les documents sur le lieu de rencontre et que vous n'avez
pas pu avoir la feuille de match, merci de le mentionner dans la case REMARQUE sur la feuille
de plateau. Merci de ne pas oublier de mettre les scores de vos matchs u11 sur le FAL.

Mise en place du défi global : le défi global sera proposé aux clubs en catégorie U11, le gagnant
du défi se verra attribuer 1 point supplémentaire. Ce défi, s'il n'est pas imposé, est fortement
encouragé ; il est demandé aux équipes d'envoyer leur résultat du défi sur la boîte mail
fa5301@aude.fff.fr pour assurer leur validation si le club recevant venait à ne pas le compléter.

Le défi sera accordé que sur présentation des feuilles datées et identifiées.

UNE NOUVELLE FEUILLE DE JONGLAGE EST DISPONIBLE SUR LE FAL, merci de prendre celle-ci
à l'avenir.



District de l'Aude de Football



04.68.47.39.60



secretariat@aude.fff.fr



7 Rue Haute - 11000 CARCASSONNE

Toutes les rentrées du foot étant passées, il est strictement interdit de faire jouer un enfant sans licence, sous peine de sanction.

Sous classement féminin : extrait du PV du comité directeur du 10/09/2024 :

“Afin de favoriser la pratique des féminines et compte tenu du fait qu’il n’est pas possible de proposer une pratique dans les différentes catégories de compétition, le Comité de Direction décide d’autoriser le sous classement des joueuses comme suit : - 2 U15F autorisées à pratiquer en U13G - Les U13F autorisées à pratiquer en U11G - Les U11F autorisées à pratiquer en U9G Par ailleurs, dans le but de lancer une pratique U13F et de permettre l’engagement d’un nombre minimum d’équipes, le Comité de Direction autorise 2 U14F à pratiquer en U13F. Ces dispositions sont valables uniquement pour la saison 2024/2025”

Une affiche les lois du jeu fff vous a été transmise sur télégram ou bien en réunion de secteur, dans la catégorie u6/7 il y a marqué qu’on pouvait sous classer des garçons u8 dans la limite de 2 par équipe. **Dans l’Aude le sous classement garçon est interdit.**

Pour les plateaux foot à 5 (u7 u9) , les ballons doivent être de taille 3.

Les bilans et sanctions seront applicable dès ce weekend le 05/10.

Pensez à régulariser les licences des joueurs et dirigeants ,

BONNE SAISON A TOUTES ET TOUS !

La Présidente

Bellabiod Myriam